



COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU **24 JUIN 2024**
Délibération n° **DEL-2024-0186**

Objet : Compte administratif 2023 - Budget autonome -
Assainissement

Nombre de sièges : 74
Membres en exercice : 74

Présents : 48
Pouvoirs : 16
Absents : 1
Excusés : 25
Pour : 64
Contre : 0

Abstention : 0
N'ayant pas pris part au vote : 0

Acte rendu exécutoire après
transmission en Préfecture le

04 JUIL. 2024

et publié le

04 JUIL. 2024

Secrétaire de séance :
Roger COHARD

Le lundi 24 juin 2024 à 19 heures 30, le Conseil communautaire de la communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, Président. Convocation dûment faite le 18 juin 2024.

Présents : Patricia BAGA, Michel BASSET, Patricia BELLINI, Claude BENOIT, Zakia BENZEGHIBA, Anne-Françoise BESSON, Dominique BONNET, Christophe BORG, Jean-François CLAPPAZ, Roger COHARD, Cécile CONRY, Brigitte DESTANNE DE BERNIS, Brigitte DULONG, Christophe DURET, Thierry FEROTIN, Annie FRAGOLA, Nelly GADEL, Claudine GELLENS, Ilona GENTY, Martin GERBAUX, Roger GIRAUD, André GONNET, Annick GUICHARD, Alain GUILLUY, Joseph JURADO, Martine KOHLY, Richard LATARGE, Julien LORENTZ, Marie-Béatrice MATHIEU, Christelle MEGRET, Françoise MIDALI, Régine MILLET, Clara MONTEIL, François OLLEON, Valérie PETEX, Serge POMMELET, Sidney REBBOAH, Franck REBUFFET-GIRAUD, Cécile ROBIN, Jean-Luc ROUX, Olivier ROZIAU, Olivier SALVETTI, Brigitte SORREL, François STEFANI, Christophe SUSZYLO, Laurence THERY, Martine VENTURINI, Françoise VIDEAU

Pouvoirs : Patrick AYACHE à Annie FRAGOLA, Patrick BEAU à Clara MONTEIL, François BERNIGAUD à Cécile CONRY, Coralie BOURDELAIN à Anne-Françoise BESSON, Karim CHAMON à Régine MILLET, Agnès DUPON à Olivier ROZIAU, Michèle FLAMAND à Dominique BONNET, Pierre FORTE à Françoise MIDALI, Philippe GENESTIER à Claude BENOIT, Mylène JACQUIN à Martine KOHLY, Hervé LENOIRE à Patricia BAGA, Claire QUINETTE-MOURAT à Martin GERBAUX, Guillaume RACCURT à Claudine GELLENS, Franck SOMME à Martine VENTURINI, Youcef TABET à Nelly GADEL, Damien VYNCK à Cécile ROBIN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Précédemment à la discussion sur les comptes administratifs, Monsieur le Président Henri BAILE quitte la salle.

Le Conseil de communauté procède à l'élection du Président de séance.

Seul Monsieur Claude BENOIT présente sa candidature.

Il est élu à l'unanimité et assure en conséquence les fonctions de Président de séance durant le vote des comptes administratifs

Vu les documents joints à la convocation et notamment la note de synthèse,

Vu la présentation faite par Monsieur Claude BENOIT, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'égalité entre les femmes et les hommes et des finances.

Le Conseil de communauté délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 du budget autonome « Assainissement » de la communauté de communes Le Grésivaudan, dressé par le Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

- Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Total des sections
Recettes	11 626 034,85 €	4 045 989,24 €	15 672 024,09 €
Dépenses	9 081 734,17 €	8 804 737,06 €	17 886 471,23 €
Résultats de l'exercice	2 544 300,68	-4 758 747,82	-2 214 447,14
Résultats reportés	5 023 909,05	7 923 776,90	12 947 685,95
Résultats cumulés	7 568 209,73	3 165 029,08	10 733 238,81

Restes à réaliser	
Recettes	0,00 €
Dépenses	1 214 043,43 €
Solde des RAR	-1 214 043,43 €
Résultats avec RAR	1 950 985,65 €

- Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
- Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre ont signé tous les membres présents.
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le **24 JUIN 2024**

Le Président,
Claude BENOIT



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET
20001816600310**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT**
EPCI COMMUNAUTE DE COMMUNES LE
GRESIVAUDAN

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE LE TOUVET

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : BUDGET ANNEXE ASSAINT EN GESTION DIRECTE (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	33
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	35
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	36
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	38
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	39
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	40
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	41
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	42
A3.2 - Etalement des provisions	43
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	44
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	45
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	47
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	51
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	54
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	55
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	56
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	57
A6 - Etat des charges transférées	58
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	59
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	60
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	62
A8.3 - Opérations liées aux cessions	63
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	64
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	65
A10 - Etat des travaux en régie	66

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	68
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	69
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	70
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	71
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	72
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	73
B1.7 - Etat des engagements reçus	74
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	75
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	76

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	77
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	81
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	82
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	83

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

84

87

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

Accusé de réception en préfecture
036-200018169-20240624-DEL-2024-0166-DE
Date de télétransmission : 08/07/2024
Date de réception préfecture : 08/07/2024

Accusé de réception en préfecture
036-200018169-20240624-DEL-2024-0166-DE
Date de télétransmission : 08/07/2024
Date de réception préfecture : 08/07/2024

Accusé de réception en préfecture
036-200018169-20240624-DEL-2024-0166-DE
Date de télétransmission : 08/07/2024
Date de réception préfecture : 08/07/2024

Accusé de réception en préfecture
036-200018169-20240624-DEL-2024-0166-DE
Date de télétransmission : 08/07/2024
Date de réception préfecture : 08/07/2024

Accusé de réception en préfecture
036-200018169-20240624-DEL-2024-0166-DE
Date de télétransmission : 08/07/2024
Date de réception préfecture : 08/07/2024

Accusé de réception en préfecture
036-200018169-20240624-DEL-2024-0166-DE
Date de télétransmission : 08/07/2024
Date de réception préfecture : 08/07/2024

Accusé de réception en préfecture
036-200018169-20240624-DEL-2024-0166-DE
Date de télétransmission : 08/07/2024
Date de réception préfecture : 08/07/2024

Accusé de réception en préfecture
036-200018169-20240624-DEL-2024-0166-DE
Date de télétransmission : 08/07/2024
Date de réception préfecture : 08/07/2024

Accusé de réception en préfecture
036-200018169-20240624-DEL-2024-0166-DE
Date de télétransmission : 08/07/2024
Date de réception préfecture : 08/07/2024

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	76 095,34	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 137 948,09	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	5 783 000,00	3 380 484,21	708 146,91	0,00	1 694 368,88
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 763 467,02	1 511 972,13	0,00	0,00	251 494,89
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	45 005,00	11 132,23	0,00	0,00	33 872,77
Total des dépenses de gestion courante		7 591 472,02	4 903 588,57	708 146,91	0,00	1 979 736,54
66	Charges financières	600 000,00	376 117,72	151 720,31	0,00	72 161,97
67	Charges exceptionnelles	261 000,00	128 198,92	0,00	0,00	132 801,08
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	20 000,00	0,00			20 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		8 472 472,02	5 407 905,21	859 867,22	0,00	2 204 699,59
023	Virement à la section d'investissement	6 887 328,40				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	2 950 000,00	2 813 961,74			136 038,26
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		9 837 328,40	2 813 961,74			7 023 366,66
TOTAL		18 309 800,42	8 221 866,95	859 867,22	0,00	9 228 066,25
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	5 000,00	22 949,67	0,00	0,00	-17 949,67
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 296 886,37	4 656 528,87	1 226 422,16	0,00	5 413 935,34
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	378 000,00	-132 776,29	0,00	0,00	510 776,29
75	Autres produits de gestion courante	391 005,00	4 603 148,14	0,00	0,00	-4 212 143,14
Total des recettes de gestion courante		12 070 891,37	9 149 850,39	1 226 422,16	0,00	1 694 618,82
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	37 556,63	0,00	0,00	-37 556,63
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		12 070 891,37	9 187 407,02	1 226 422,16	0,00	1 657 062,19
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 215 000,00	1 212 205,67			2 794,33
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 215 000,00	1 212 205,67			2 794,33
TOTAL		13 285 891,37	10 399 612,69	1 226 422,16	0,00	1 659 856,52
Pour information		5 023 909,05				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	139 000,00	0,00	0,00	139 000,00
21	Immobilisations corporelles	768 489,70	424 323,52	76 095,34	268 070,84
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	14 660 425,03	5 028 437,04	1 137 948,09	8 494 039,90
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	15 567 914,73	5 452 760,56	1 214 043,43	8 901 110,74
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 750 000,00	1 589 619,08	0,00	160 380,92
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	1 750 000,00	1 589 619,08	0,00	160 380,92
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	17 317 914,73	7 042 379,64	1 214 043,43	9 061 491,66
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 215 000,00	1 212 205,67		2 794,33
041	Opérations patrimoniales (2)	735 105,30	550 151,75		184 953,55
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 950 105,30	1 762 357,42		187 747,88
	TOTAL	19 268 020,03	8 804 737,06	1 214 043,43	9 249 239,54
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	760 000,00	658 591,00	0,00	101 409,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	16 090,15	0,00	-16 090,15
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	7 194,60	0,00	-7 194,60
	Total des recettes d'équipement	760 000,00	681 875,75	0,00	78 124,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	760 000,00	681 875,75	0,00	78 124,25
021	Virement de la section d'exploitation (2)	6 887 328,40			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	2 950 000,00	2 813 961,74		136 038,26
041	Opérations patrimoniales (2)	735 105,30	550 151,75		184 953,55
	Total des recettes d'ordre d'investissement	10 572 433,70	3 364 113,49		7 208 320,21
	TOTAL	11 332 433,70	4 045 989,24	0,00	7 286 444,46
	Pour information	7 935 586,33			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 088 631,12		4 088 631,12
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 511 972,13		1 511 972,13
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	11 132,23		11 132,23
66	Charges financières	527 838,03	0,00	527 838,03
67	Charges exceptionnelles	128 198,92	0,00	128 198,92
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	2 813 961,74	2 813 961,74
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		6 267 772,43	2 813 961,74	9 081 734,17

	+
D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 081 734,17

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 212 205,67	1 212 205,67
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 589 619,08	235 105,30	1 824 724,38
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	424 323,52	0,00	424 323,52
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	5 028 437,04	302 609,72	5 331 046,76
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	12 436,73	12 436,73
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		7 042 379,64	1 762 357,42	8 804 737,06

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	8 804 737,06

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	22 949,67		22 949,67
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 882 951,03		5 882 951,03
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	-132 776,29		-132 776,29
75	Autres produits de gestion courante	4 603 148,14		4 603 148,14
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	37 556,63	1 212 205,67	1 249 762,30
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		10 413 829,18	1 212 205,67	11 626 034,85

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	5 023 909,05
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 649 943,90
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	658 591,00	0,00	658 591,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	16 090,15	247 542,03	263 632,18
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	302 609,72	302 609,72
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	7 194,60	0,00	7 194,60
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 813 961,74	2 813 961,74
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		681 875,75	3 364 113,49	4 045 989,24

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	7 935 586,33
---	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 981 575,57
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	5 783 000,00	3 380 484,21	708 146,91	0,00	1 694 368,88
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	590 000,00	741 217,45	4 416,47	0,00	-155 633,92
6063	Fournitures entretien et petit équipt	30 000,00	20 673,49	6 649,21	0,00	2 677,30
6068	Autres matières et fournitures	44 000,00	39 971,85	0,00	0,00	4 028,15
611	Sous-traitance générale	3 881 000,00	2 182 209,19	483 110,87	0,00	1 215 679,94
6135	Locations mobilières	3 000,00	6 179,60	7 029,57	0,00	-10 209,17
6137	Redevances, droits de passage, servitude	0,00	5 110,90	0,00	0,00	-5 110,90
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	106 100,00	61 629,91	37 929,72	0,00	6 540,37
61523	Entretien, réparations réseaux	450 000,00	112 029,71	102 202,42	0,00	235 767,87
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	26 000,00	13 969,50	24 000,00	0,00	-11 969,50
61558	Entretien autres biens mobiliers	45 000,00	11 564,45	1 035,50	0,00	32 400,05
6156	Maintenance	1 500,00	3 858,80	440,00	0,00	-2 798,80
617	Etudes et recherches	23 000,00	15 887,00	1 200,00	0,00	5 913,00
618	Divers	70 300,00	-1 864,05	1 864,05	0,00	70 300,00
6226	Honoraires	10 000,00	1 465,00	0,00	0,00	8 535,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	1 978,75	348,50	0,00	-1 827,25
6228	Divers	20 000,00	723,50	1 386,32	0,00	17 890,18
6231	Annonces et insertions	3 000,00	4 162,17	0,00	0,00	-1 162,17
6236	Catalogues et imprimés	2 600,00	494,00	0,00	0,00	2 106,00
6237	Publications	2 000,00	580,00	0,00	0,00	1 420,00
6238	Divers	500,00	53,00	0,00	0,00	447,00
6248	Divers	35 000,00	24 178,14	4 945,05	0,00	5 876,81
6251	Voyages et déplacements	5 000,00	3 054,82	0,00	0,00	1 945,18
6256	Missions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6257	Réceptions	0,00	450,00	0,00	0,00	-450,00
6262	Frais de télécommunications	40 000,00	11 400,65	3,30	0,00	28 596,05
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	434,30	0,00	0,00	-434,30
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 000,00	5 053,18	0,00	0,00	-1 053,18
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	149 000,00	0,00	0,00	0,00	149 000,00
6288	Autres	240 000,00	114 018,90	31 585,93	0,00	94 395,17
63512	Taxes foncières	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 763 467,02	1 511 972,13	0,00	0,00	251 494,89
6218	Autre personnel extérieur	0,00	3 728,66	0,00	0,00	-3 728,66
6331	Versement de mobilité	0,00	10 815,97	0,00	0,00	-10 815,97
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	4 159,64	0,00	0,00	-4 159,64
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	20 050,63	0,00	0,00	-20 050,63
6411	Salaires, appointements, commissions	1 734 617,19	790 361,87	0,00	0,00	944 255,32
6412	Congés payés	0,00	2 880,00	0,00	0,00	-2 880,00
6413	Primes et gratifications	0,00	298 601,98	0,00	0,00	-298 601,98
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	170 863,12	0,00	0,00	-170 863,12
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	181 718,00	0,00	0,00	-181 718,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	0,00	12 233,22	0,00	0,00	-12 233,22
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	28 049,83	16 509,04	0,00	0,00	11 540,79
6475	Médecine du travail, pharmacie	800,00	50,00	0,00	0,00	750,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	45 005,00	11 132,23	0,00	0,00	33 872,77
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	1 500,00	0,00	0,00	-1 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	30 000,00	4 377,48	0,00	0,00	25 622,52
6542	Créances éteintes	10 000,00	5 252,29	0,00	0,00	4 747,71
658	Charges diverses de gestion courante	5 005,00	2,46	0,00	0,00	5 002,54
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		7 591 472,02	4 903 588,57	708 146,91	0,00	1 979 736,54
66	Charges financières (b) (5)	600 000,00	376 117,72	151 720,31	0,00	72 161,97
66111	Intérêts réglés à l'échéance	600 000,00	526 519,21	0,00	0,00	73 480,79
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-150 401,49	151 720,31	0,00	-1 318,82
67	Charges exceptionnelles (c)	261 000,00	128 198,92	0,00	0,00	132 801,08
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6713	Dons, libéralités	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	200 000,00	86 806,45	0,00	0,00	113 193,55
678	Autres charges exceptionnelles	50 000,00	41 392,47	0,00	0,00	8 607,53
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	20 000,00	0,00			20 000,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	20 000,00	0,00			20 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				

Date de reception prefecture : 08/07/2024

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		8 472 472,02	5 407 905,21	859 867,22	0,00	2 204 699,59
023	Virement à la section d'investissement	6 887 328,40				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	2 950 000,00	2 813 961,74			136 038,26
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 950 000,00	2 813 961,74			136 038,26
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		9 837 328,40	2 813 961,74			7 023 366,66
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		9 837 328,40	2 813 961,74			7 023 366,66
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		18 309 800,42	8 221 866,95	859 867,22	0,00	9 228 066,25
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	151 720,31
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	150 401,49
= Différence ICNE N – ICNE N-1	1 318,82

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	5 000,00	22 949,67	0,00	0,00	-17 949,67
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	5 000,00	22 949,67	0,00	0,00	-17 949,67
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 296 886,37	4 656 528,87	1 226 422,16	0,00	5 413 935,34
70611	Redevance d'assainissement collectif	10 000 000,00	3 465 184,59	1 226 422,16	0,00	5 308 393,25
70613	Participations assainissement collectif	1 200 000,00	1 120 905,20	0,00	0,00	79 094,80
7068	Autres prestations de services	60 000,00	55 355,00	0,00	0,00	4 645,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	18 166,17	15 084,08	0,00	0,00	3 082,09
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	18 720,20	0,00	0,00	0,00	18 720,20
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	378 000,00	-132 776,29	0,00	0,00	510 776,29
741	Primes d'épuration	120 000,00	142 223,71	0,00	0,00	-22 223,71
747	Subv. et participat° collectivités	258 000,00	-275 000,00	0,00	0,00	533 000,00
75	Autres produits de gestion courante	391 005,00	4 603 148,14	0,00	0,00	-4 212 143,14
757	Redevances des fermiers, concession..	390 000,00	4 568 220,28	0,00	0,00	-4 178 220,28
7588	Autres	1 005,00	34 927,86	0,00	0,00	-33 922,86
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		12 070 891,37	9 149 850,39	1 226 422,16	0,00	1 694 618,82
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	37 556,63	0,00	0,00	-37 556,63
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	750,00	0,00	0,00	-750,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	15 082,67	0,00	0,00	-15 082,67
778	Autres produits exceptionnels	0,00	21 723,96	0,00	0,00	-21 723,96
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		12 070 891,37	9 187 407,02	1 226 422,16	0,00	1 657 062,19
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 215 000,00	1 212 205,67			2 794,33
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 215 000,00	1 212 205,67			2 794,33
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 215 000,00	1 212 205,67			2 794,33
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		13 285 891,37	10 399 612,69	1 226 422,16	0,00	1 659 856,52
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		5 023 909,05				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III
B1

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
- (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
- (3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	760 000,00	658 591,00	0,00	101 409,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	760 000,00	658 591,00	0,00	101 409,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	16 090,15	0,00	-16 090,15
1641	Emprunts en euros	0,00	16 090,15	0,00	-16 090,15
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	7 194,60	0,00	-7 194,60
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	7 194,60	0,00	-7 194,60
Total des recettes d'équipement		760 000,00	681 875,75	0,00	78 124,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		760 000,00	681 875,75	0,00	78 124,25
021	Virement de la section d'exploitation	6 887 328,40			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	2 950 000,00	2 813 961,74		136 038,26
28031	Frais d'études	0,00	72 863,43		-72 863,43
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	2 337,00		-2 337,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	0,00	48 980,72		-48 980,72
28125	Aménagement Terrains bâtis	0,00	310,70		-310,70
28131	Bâtiments	0,00	789,80		-789,80
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	18 214,77		-18 214,77
28138	Aménagement Autres constructions	0,00	794,21		-794,21
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	48,89		-48,89
28153	Installations à caractère spécifique	2 950 000,00	694 797,69		2 255 202,31
28154	Matériel industriel	0,00	33 802,46		-33 802,46
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	172 647,07		-172 647,07
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	5 978,57		-5 978,57
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	170 695,56		-170 695,56
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	1 538 521,76		-1 538 521,76
28178	Autres immos corporelles (mad)	0,00	17 748,46		-17 748,46
28181	Installations générales, agencements	0,00	3 401,85		-3 401,85
28182	Matériel de transport	0,00	25 847,49		-25 847,49
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	3 261,86		-3 261,86
28184	Mobilier	0,00	558,46		-558,46
28188	Autres	0,00	2 360,99		-2 360,99
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		9 837 328,40	2 813 961,74		7 023 366,66
041	Opérations patrimoniales (6)	735 105,30	550 151,75		184 953,55
1641	Emprunts en euros	185 105,30	197 542,03		-12 436,73
166	Refinancement de dette	50 000,00	50 000,00		0,00
2031	Frais d'études	300 000,00	302 609,72		-2 609,72
238	Avances commandes immo. incorp.	200 000,00	0,00		200 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		10 572 433,70	3 364 113,49		7 208 320,21
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		11 332 433,70	4 045 989,24	0,00	7 286 444,46
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		7 935 586,33			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					21 631 957,48									
1641 Emprunts en euros (total)					21 631 957,48									
00485073 - CO9863	CREDIT AGRICOLE	06/06/2011	01/01/2018	17/12/2018	360 000,00	F	Taux fixe à 4.26 %	4,260	4,393	EUR	A	C	O	A-1
0975263	CORPORATE AND INVESTMENT BANK CAISSE D'EPARGNE	31/10/2017	01/01/2018	25/12/2018	45 000,00	F	Taux fixe à 1.78 %	1,780	1,780	EUR	A	P	O	A-1
10278 07235 00020891503	CREDIT MUTUEL	29/11/2017	01/01/2018	28/02/2018	120 000,00	F	Taux fixe à 1.55 %	1,550	1,559	EUR	T	P	O	A-1
102780723500020849202	CREDIT MUTUEL	22/09/2017	01/01/2018	28/02/2018	82 015,42	F	Taux fixe à 1.15 %	1,150	1,155	EUR	T	P	O	A-1
102780903000020269203	CREDIT MUTUEL	07/12/2017	01/01/2018	30/11/2018	254 000,00	F	Taux fixe à 1.16 %	1,160	1,160	EUR	A	P	O	A-1
1099355 regul ech 25/12/2017 SADI	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES				0,00			0,000	0,000	EUR			N	-
1261963	CREDIT AGRICOLE	16/01/2017	01/01/2018	01/02/2018	245 000,00	F	Taux fixe à 1.41 %	1,410	1,410	EUR	A	P	O	A-1
1314482	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	03/09/2013	01/01/2018	01/12/2018	79 200,00	V	Livret A(Préfixé) + 1	1,750	1,750	EUR	A	C	O	A-1
1314507	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	26/05/2014	01/01/2018	01/06/2018	217 349,99	V	Livret A(Préfixé) + 1	1,750	1,750	EUR	A	C	O	A-1
1314507 regul ech 1/06/18 et 3/06/19	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS				0,00			0,000	0,000	EUR		C	N	-
1347840	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20/12/2014	01/01/2018	01/01/2019	125 917,21	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	4,510	EUR	A	P	O	A-1
1363454	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	25/08/2014	01/01/2018	01/02/2018	181 138,25	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,750	1,750	EUR	T	P	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1381668 ou 1347619	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	17/07/2017	01/01/2018	01/09/2019	473 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,500	1,500	EUR	S	P	O	A-1
1473858	CAISSE D'EPARGNE	25/09/2000	01/01/2018	25/03/2018	44 335,06	F	Taux fixe à 6.01 %	6,010	6,100	EUR	S	P	O	A-1
1474460	CAISSE D'EPARGNE	06/07/2000	01/01/2018	25/02/2018	65 062,60	F	Taux fixe à 5.92 %	5,920	6,053	EUR	T	P	O	A-1
1493821	CAISSE D'EPARGNE	27/03/2003	01/01/2018	25/01/2018	44 876,30	F	Taux fixe à 4.38 %	4,380	4,453	EUR	T	P	O	A-1
14978201	CAISSE D'EPARGNE	08/09/2003	01/01/2018	25/02/2018	169 397,56	F	Taux fixe à 4.27 %	4,270	4,270	EUR	A	P	O	A-1
1510393	CAISSE D'EPARGNE	03/12/1999	01/01/2018	25/03/2018	25 329,79	F	Taux fixe à 6.06 %	6,060	6,199	EUR	T	P	O	A-1
1576898	CAISSE D'EPARGNE	07/07/2004	01/01/2018	25/07/2018	56 086,50	F	Taux fixe à 5.16 %	5,160	5,160	EUR	A	P	O	A-1
1577651	CAISSE D'EPARGNE	06/09/2004	01/01/2018	25/03/2018	47 323,87	F	Taux fixe à 4.75 %	4,750	4,806	EUR	S	P	O	A-1
1577652	CAISSE D'EPARGNE	25/08/2004	25/11/2004	25/11/2018	180 000,00	V	(Euribor 12M + 0.14)-Floor -0.14 sur Euribor 12M	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
1590300	CAISSE D'EPARGNE	31/07/2003	01/01/2018	25/06/2018	271 097,05	V	(Euribor 12M + 0.1)-Floor -0.1 sur Euribor 12M	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
1594364	CAISSE D'EPARGNE	24/10/2005	01/01/2018	25/03/2018	55 043,09	F	Taux fixe à 3.7 %	3,700	3,752	EUR	T	P	O	A-1
20506902	CREDIT MUTUEL	30/01/2015	01/01/2018	31/03/2018	206 372,43	F	Taux fixe à 2.35 %	2,350	2,371	EUR	T	P	O	A-1
20589904 ou 20891502	CREDIT MUTUEL	31/01/2014	01/01/2018	31/01/2018	120 610,59	F	Taux fixe à 4 %	4,000	4,060	EUR	T	P	O	A-1
20725702 (ASSDEL)	CREDIT MUTUEL	30/06/2015	01/01/2018	31/03/2018	152 918,12	F	Taux fixe à 1.4 %	1,400	1,407	EUR	T	P	O	A-1
20725703 (ASSDEL)	CREDIT MUTUEL	30/06/2016	01/01/2018	31/03/2018	182 507,35	F	Taux fixe à 1.25 %	1,250	1,256	EUR	T	P	O	A-1
20891501	CREDIT MUTUEL	18/11/2008	01/01/2018	31/03/2018	71 889,71	F	Taux fixe à 5.35 %	5,350	5,458	EUR	T	P	O	A-1
246855	CREDIT AGRICOLE	25/08/2009	01/01/2018	30/09/2018	53 834,19	F	Taux fixe à 3.83 %	3,830	3,830	EUR	A	P	O	A-1
287474	CREDIT AGRICOLE	08/12/2009	01/01/2018	03/01/2018	77 598,95	F	Taux fixe à 3.73 %	3,730	3,730	EUR	A	P	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
293593	CREDIT AGRICOLE	06/09/2009	01/01/2018	24/12/2018	135 400,70	F	Taux fixe à 3.73 %	3,730	3,730	EUR	A	P	O	A-1
3187272	CAISSE D'EPARGNE	15/12/2006	01/01/2018	25/01/2018	117 051,01	F	Taux fixe à 3.97 %	3,970	4,089	EUR	T	P	O	A-1
3280981	CAISSE D'EPARGNE	09/12/2008	01/01/2018	25/03/2018	115 626,16	F	Taux fixe à 4.99 %	4,990	5,160	EUR	T	P	O	A-1
3281339	CAISSE D'EPARGNE	12/12/2008	01/01/2018	25/01/2018	209 990,44	F	Taux fixe à 4.45 %	4,450	4,515	EUR	A	P	O	A-1
3281930	CAISSE D'EPARGNE	21/01/2009	01/01/2018	25/01/2018	62 149,71	F	Taux fixe à 4.91 %	4,910	5,001	EUR	T	P	O	A-1
3283801	CAISSE D'EPARGNE	23/02/2009	01/01/2018	25/03/2018	100 475,21	F	Taux fixe à 4.8 %	4,800	4,887	EUR	T	P	O	A-1
3283801 regul ech 2018	CAISSE D'EPARGNE				0,00			0,000	0,000	EUR		P	N	-
37874801	CREDIT AGRICOLE	15/12/2005	01/01/2018	15/03/2018	95 182,80	F	Taux fixe à 3.78 %	3,780	3,834	EUR	T	P	O	A-1
38619101 (ASSDEL)	CREDIT AGRICOLE	15/12/2005	01/01/2018	21/03/2018	397 775,24	V	(Euribor 3M + 0.723) + Cap 3.197 sur Euribor 3M	0,394	0,400	EUR	T	P	O	A-1
4140989	CAISSE D'EPARGNE	17/06/2015	01/01/2018	25/03/2018	73 564,27	F	Taux fixe à 1.67 %	1,670	1,680	EUR	T	P	O	A-1
4443931	CAISSE D'EPARGNE	11/05/2017	01/01/2018	25/07/2018	270 000,00	F	Taux fixe à 1.99 %	1,990	1,990	EUR	A	P	O	A-1
4458001	CAISSE D'EPARGNE	20/06/2017	01/01/2018	25/03/2018	197 055,33	F	Taux fixe à 1.65 %	1,650	1,660	EUR	T	P	O	A-1
5709895-1	CAISSE D'EPARGNE	27/03/2017	01/01/2018	25/02/2018	323 026,77	F	Taux fixe à 1.68 %	1,680	1,691	EUR	T	P	O	A-1
5873668 -2	CAISSE D'EPARGNE	25/11/2017	01/01/2020	25/06/2020	34 607,85	F	Taux fixe à 1.89 %	1,890	1,890	EUR	A	P	O	A-1
6520801	CREDIT AGRICOLE	16/05/2006	01/01/2018	28/02/2018	271 573,22	V	(Euribor 3M + 0.4)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,400	0,401	EUR	T	P	O	A-1
8734882	CAISSE D'EPARGNE	10/11/2010	01/01/2018	25/02/2018	85 064,83	F	Taux fixe à 3.52 %	3,520	3,620	EUR	T	P	O	A-1
8887557-1	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	27/07/2011	01/01/2018	25/02/2018	164 905,77	F	Taux fixe à 4.32 %	4,320	4,390	EUR	T	P	O	A-1
9263707	CAISSE D'EPARGNE	05/08/2013	01/01/2018	25/03/2018	94 340,77	F	Taux fixe à 4.68 %	4,680	4,763	EUR	T	P	O	A-1
9358841	CAISSE D'EPARGNE	27/02/2014	01/01/2018	25/01/2018	123 250,91	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	4,349	EUR	T	P	O	A-1
9358841 regul ech 2018	CAISSE D'EPARGNE				0,00			0,000	0,000	EUR		P	N	-
9403204	CAISSE D'EPARGNE	10/06/2014	01/01/2018	25/02/2018	88 747,68	F	Taux fixe à 4.09 %	4,090	4,153	EUR	T	P	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
9792338	CAISSE D'EPARGNE	06/09/2016	01/01/2018	25/01/2018	114 804,49	F	Taux fixe à 1.48 %	1,480	1,488	EUR	T	P	O	A-1
9894721	CAISSE D'EPARGNE	27/02/2017	01/01/2018	25/05/2018	520 000,00	F	Taux fixe à 1.67 %	1,670	1,670	EUR	A	P	O	A-1
A 0110590000	CAISSE D'EPARGNE	24/06/2010	01/01/2018	25/02/2018	237 418,78	F	Taux fixe à 3.72 %	3,720	3,720	EUR	A	P	O	A-1
A0108208	CAISSE D'EPARGNE	06/08/2008	01/01/2018	25/02/2018	336 543,06	F	Taux fixe à 4.79 %	4,790	4,860	EUR	A	C	O	A-1
A0109763000	CAISSE D'EPARGNE	21/09/2009	01/01/2018	25/02/2018	25 242,40	F	Taux fixe à 4.53 %	4,530	4,596	EUR	A	P	O	A-1
A0110433000	CAISSE D'EPARGNE	11/05/2010	01/01/2018	25/01/2018	147 264,74	F	Taux fixe à 3.98 %	3,980	4,038	EUR	A	P	O	A-1
A0110511000 (ASSDEL)	CAISSE D'EPARGNE	01/06/2010	01/01/2018	03/01/2018	307 370,58	F	Taux fixe à 3.54 %	3,540	3,592	EUR	A	P	O	A-1
A0110607000	CAISSE D'EPARGNE	23/06/2010	01/01/2018	25/02/2018	222 700,66	F	Taux fixe à 3.64 %	3,640	3,693	EUR	A	C	O	A-1
A0111953	CAISSE D'EPARGNE	21/06/2011	01/01/2018	25/02/2018	420 733,22	F	Taux fixe à 4.91 %	4,910	4,910	EUR	A	P	O	A-1
A0113119 (ASSDEL)	CAISSE D'EPARGNE	17/05/2005	01/01/2018	25/01/2018	122 245,88	F	Taux fixe à 4.77 %	4,770	4,840	EUR	A	P	O	A-1
A0113295-1	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	11/10/2013	01/01/2018	25/02/2018	207 004,30	F	Taux fixe à 4.06 %	4,060	4,122	EUR	T	P	O	A-1
A0114045000	CAISSE D'EPARGNE	27/02/2014	01/01/2018	25/03/2018	171 557,00	F	Taux fixe à 3.99 %	3,990	4,050	EUR	T	P	O	A-1
A0115193000	CAISSE D'EPARGNE	19/10/2015	01/01/2018	25/03/2018	893 290,91	V	(Euribor 3M + 1.33)-Floor 0 sur Euribor 3M	1,330	1,356	EUR	T	P	O	A-1
A0116190000	CAISSE D'EPARGNE	31/08/2016	01/01/2018	25/03/2018	44 965,27	F	Taux fixe à 0.87 %	0,870	0,870	EUR	A	P	O	A-1
A0116290000	CAISSE D'EPARGNE	14/12/2016	01/01/2018	25/03/2019	486 346,40	F	Taux fixe à 1.57 %	1,570	1,579	EUR	T	P	O	A-1
A0117542000	CAISSE D'EPARGNE	19/04/2017	01/01/2018	15/09/2020	75 000,00	V	(Moyenne Euribor 3M + 0.46)-Floor -0.46 sur Moyenne Euribor 3M	0,130	0,132	EUR	T	C	O	A-1
A0117550000	CAISSE D'EPARGNE	25/04/2017	01/01/2018	25/01/2018	86 000,00	F	Taux fixe à 2.05 %	2,050	2,050	EUR	A	P	O	A-1
A0117755000	CAISSE D'EPARGNE	24/10/2017	01/01/2018	25/03/2018	666 250,00	F	Taux fixe à 1.82 %	1,820	1,820	EUR	A	P	O	A-1
A0120052	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	01/01/2018	01/01/2018	25/02/2018	442 559,87	F	Taux fixe à 4.65 %	4,650	4,802	EUR	T	P	O	A-1
AR010130 regul ech 01/02/2018	CAISSE D'EPARGNE				0,00			0,000	0,000	EUR		P	N	-

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
AR010135 (AR01135)	CAISSE D'EPARGNE	01/12/2005	01/01/2018	01/02/2018	58 453,43	F	Taux fixe à 3.4 %	3,400	3,400	EUR	A	P	O	A-1
AR010166 regul ech 25/02/2018	CAISSE D'EPARGNE				0,00			0,000	0,000	EUR		P	N	-
AR010171	RHONE ALPES CAISSE D'EPARGNE	17/12/2007	01/01/2018	25/03/2018	187 174,73	F	Taux fixe à 4.7 %	4,700	4,769	EUR	A	P	O	A-1
AR010182000	CAISSE D'EPARGNE	04/01/2008	01/01/2018	25/02/2018	17 189,48	F	Taux fixe à 4.52 %	4,520	4,665	EUR	T	P	O	A-1
AR010215	CAISSE D'EPARGNE	25/11/2007	01/01/2018	01/04/2018	78 339,66	F	Taux fixe à 4.88 %	4,880	4,880	EUR	A	P	O	A-1
AR010215 regul ech 01/04/2018	CAISSE D'EPARGNE				0,00			0,000	0,000	EUR		P	N	-
AR010243000/001 (ASSDEL)	CAISSE D'EPARGNE	14/12/2006	01/01/2018	25/03/2018	67 969,08	F	Taux fixe à 4.01 %	4,010	4,131	EUR	T	P	O	A-1
AR010243000/002 (ASSDEL)	CAISSE D'EPARGNE	14/12/2006	01/01/2018	25/02/2018	209 384,11	F	Taux fixe à 4.02 %	4,020	4,141	EUR	T	P	O	A-1
AR010281	CAISSE D'EPARGNE	29/07/2005	01/01/2018	25/02/2018	32 794,29	F	Taux fixe à 3.9 %	3,900	3,900	EUR	A	P	O	A-1
AR010317	CAISSE D'EPARGNE	08/09/2003	01/01/2018	01/04/2018	148 808,66	F	Taux fixe à 4.37 %	4,370	4,370	EUR	A	P	O	A-1
AR010317 regul ech 01/04/2019	CAISSE D'EPARGNE				0,00			0,000	0,000	EUR		P	N	-
AR013263	CAISSE D'EPARGNE	29/09/2001	01/01/2018	25/02/2018	74 953,63	F	Taux fixe à 6.1 %	6,100	6,100	EUR	A	P	O	A-1
AR013263 regul ech 25/02/2018	CAISSE D'EPARGNE				0,00			0,000	0,000	EUR		P	N	-
CO0561 ex 158753 (ASSDEL)	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	07/05/2004	01/01/2018	08/10/2018	87 500,00	C	Taux fixe 3.98% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.1%)	3,980	4,038	EUR	A	C	O	A-1
LT080512	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	08/09/2009	01/01/2018	15/10/2018	577 199,00	F	Taux fixe à 3.4 %	3,400	3,494	EUR	X	X	O	A-1
MIN519017EUR-001	SFIL CAFFIL	12/07/2006	01/01/2018	01/02/2018	28 689,83	V	(Euribor 3M + 0.16)-Floor -0.16 sur Euribor 3M	0,000	0,000	EUR	T	C	O	A-1
MIN519703EUR (ASSDEL)	SFIL CAFFIL	11/04/2005	01/01/2018	02/01/2018	130 822,81	V	(Euribor 3M-Floor -0.35 sur Euribor 3M) + 0.35	0,021	0,021	EUR	T	P	O	A-1
MIN519711EUR	SFIL CAFFIL	28/12/2004	01/01/2018	01/06/2018	53 818,36	F	Taux fixe à 4.72 %	4,720	4,720	EUR	A	P	O	A-1
MIN519712EUR	SFIL CAFFIL	01/08/2005	01/01/2018	01/06/2018	36 164,70	F	Taux fixe à 4.11 %	4,110	4,110	EUR	A	P	O	A-1

Accusé de réception en préfecture
038-2023-18166-20240624-DEL-2024-0186-DE
Date de télétransmission : 08/07/2024
Date de réception préfecture : 08/07/2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MIN521812EUR/001	SFIL CAFFIL	01/01/2018	01/01/2018	01/02/2018	448 484,90	V	(Euribor 3M + 0.14)-Floor -0.14 sur Euribor 3M	0,000	0,000	EUR	T	C	O	A-1
MIN521812EUR/002	SFIL CAFFIL	01/01/2018	01/01/2018	01/02/2018	666 666,80	V	(Euribor 3M + 0.14)-Floor -0.14 sur Euribor 3M	0,000	0,000	EUR	T	C	O	A-1
MIN521812EUR/003	SFIL CAFFIL	01/01/2018	01/01/2018	01/02/2018	666 666,80	V	(Euribor 3M + 0.14)-Floor -0.14 sur Euribor 3M	0,000	0,000	EUR	T	C	O	A-1
MIN522217EUR/001	SFIL CAFFIL	31/05/2007	01/01/2018	01/02/2018	75 682,34	F	Taux fixe à 4,69 %	4,690	4,690	EUR	A	P	O	A-1
MIN522222EUR	SFIL CAFFIL	16/08/2002	01/01/2018	01/07/2018	25 735,33	C	Taux fixe 4,91% à barrière 6% sur Euribor 3M(Postfixé) (Marge de 0.29%)	4,910	5,076	EUR	T	P	O	B-1
MIN522797EUR (ASSDEL)	SFIL CAFFIL	06/03/2007	01/01/2018	01/03/2018	501 644,24	C	Taux fixe 4,02% à barrière 5% sur Euribor 3M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	4,020	4,141	EUR	T	P	O	B-1
MON518245EUR (ASSDEL)	SFIL CAFFIL	07/01/2002	01/01/2018	01/11/2018	78 843,29	F	Taux fixe à 7,06 %	7,060	7,060	EUR	A	P	O	A-1
MON518246EUR (ASSDEL)	SFIL CAFFIL	22/03/2013	01/01/2018	01/03/2018	101 499,94	F	Taux fixe à 3,7 %	3,700	3,752	EUR	T	C	O	A-1
MON518247EUR (ASSDEL)	SFIL CAFFIL	27/05/2014	01/01/2018	02/01/2018	86 424,25	F	Taux fixe à 3,3 %	3,300	3,341	EUR	T	P	O	A-1
MON519333EUR/0520173/001	SFIL CAFFIL	31/01/2005	01/01/2018	01/02/2018	50 642,56	F	Taux fixe à 4,35 %	4,350	4,422	EUR	T	P	O	A-1
MON519335EUR	SFIL CAFFIL	19/10/2005	01/01/2018	01/02/2018	278 364,31	F	Taux fixe à 4,55 %	4,550	4,628	EUR	T	P	O	A-1
MON519336EUR/0520176/001	SFIL CAFFIL	11/01/2018	01/01/2018	01/03/2018	120 959,44	F	Taux fixe à 0,95 %	0,950	0,953	EUR	T	P	O	A-1
MON519458EUR	SFIL CAFFIL	21/02/2005	01/01/2018	01/03/2018	273 860,11	F	Taux fixe à 3,99 %	3,990	4,050	EUR	T	P	O	A-1
MON519661EUR	SFIL CAFFIL	19/05/2008	01/01/2018	01/04/2018	105 682,97	F	Taux fixe à 5,18 %	5,180	5,180	EUR	A	P	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MON519672EUR regul ech 01/02/2018	SFIL CAFFIL				0,00			0,000	0,000	EUR		P	N	-
MON519672EUR/0520521/001	SFIL CAFFIL	19/05/2001	01/01/2018	01/02/2018	53 939,22	F	Taux fixe à 6.26 %	6,260	6,260	EUR	A	P	O	A-1
MON519675EUR	SFIL CAFFIL	22/04/2010	01/01/2018	02/01/2018	64 146,67	F	Taux fixe à 3.33 %	3,330	3,372	EUR	T	P	O	A-1
MON520888EUR	SFIL CAFFIL	26/05/2005	01/01/2018	01/06/2018	207 574,12	F	Taux fixe à 4.39 %	4,390	4,390	EUR	A	P	O	A-1
MON522075EUR	SFIL CAFFIL	22/05/1998	01/01/2018	01/09/2018	28 843,11	F	Taux fixe à 5.9 %	5,900	5,900	EUR	A	P	O	A-1
MON522107EUR	SFIL CAFFIL	13/10/2006	01/01/2018	02/01/2018	59 704,51	F	Taux fixe à 3.75 %	3,750	3,750	EUR	A	P	O	A-1
MON522108EUR	SFIL CAFFIL	15/06/2009	01/01/2018	01/02/2018	59 170,97	F	Taux fixe à 4.87 %	4,870	4,870	EUR	A	P	O	A-1
MON522711EUR	SFIL CAFFIL	02/09/2005	01/01/2018	01/02/2018	204 119,83	F	Taux fixe à 3.56 %	3,560	3,560	EUR	A	P	O	A-1
MON522916EUR	SFIL CAFFIL	03/11/2014	01/01/2018	01/12/2018	149 846,52	F	Taux fixe à 3.6 %	3,600	3,703	EUR	T	P	O	A-1
MON524781EUR	SFIL CAFFIL	29/09/2005	01/01/2018	01/03/2018	34 436,34	F	Taux fixe à 4.22 %	4,220	4,220	EUR	A	P	O	A-1
MON540996EUR	SFIL CAFFIL	11/04/2022	01/05/2022	01/08/2022	931 899,33	F	Taux fixe à 1.6 %	1,600	1,610	EUR	T	P	O	A-1
MON544097EUR	SFIL CAFFIL	29/06/2022	07/07/2022	01/11/2022	2 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.43)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,430	0,437	EUR	T	C	O	A-1
MPH520604EUR	SFIL CAFFIL	17/03/2003	01/01/2018	01/05/2018	73 867,55	F	Taux fixe à 4.99 %	4,990	5,084	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Accusé de réception en préfecture
038202318166-20240624-DEL-2024-0186-DE
Date de télétransmission : 08/07/2024
Date de réception préfecture : 08/07/2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					21 631 957,48									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		14 070 924,45					1 589 619,08	526 519,21	0,00	151 720,29
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		14 070 924,45					1 589 619,08	526 519,21	0,00	151 720,29
00485073 - CO9863	N	0,00	A-1	252 000,00	13,96	F	Taux fixe à 4.26 %	4,307	18 000,00	11 661,75	0,00	477,12
0975263	N	0,00	A-1	33 124,61	13,98	F	Taux fixe à 1.78 %	1,775	2 067,55	626,42	0,00	8,19
10278 07235 00020891503	N	0,00	A-1	95 281,75	18,91	F	Taux fixe à 1.55 %	1,546	4 280,67	1 518,41	0,00	123,07
102780723500020849202	N	0,00	A-1	32 635,44	3,67	F	Taux fixe à 1.15 %	1,147	8 468,07	436,25	0,00	31,28
102780903000020269203	N	0,00	A-1	157 639,49	8,91	F	Taux fixe à 1.16 %	1,157	16 526,68	2 020,33	0,00	152,39
1099355 regul ech 25/12/2017 SADI	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	2 991,51	46,27	0,00	0,00
1261963	N	0,00	A-1	193 770,21	18,08	F	Taux fixe à 1.41 %	1,410	8 839,94	2 856,81	0,00	2 504,48
1314482	N	0,00	A-1	66 000,00	29,92	V	Livret A(Préfixé) + 1	3,070	2 200,00	2 046,00	0,00	212,67
1314507	N	0,00	A-1	169 049,98	20,42	V	Livret A(Préfixé) + 1	3,133	8 050,00	3 542,00	0,00	3 925,72
1314507 regul ech 1/06/18 et 3/06/19	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	10 266,65	3 771,96	0,00	0,00
1347840	N	0,00	A-1	62 160,12	3,00	F	Taux fixe à 4.51 %	4,497	13 900,47	3 430,33	0,00	2 795,63
1363454	N	0,00	A-1	124 549,24	10,83	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,847	7 765,58	4 774,79	0,00	804,52
1381668 ou 1347619	N	0,00	A-1	416 938,62	25,17	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,539	10 431,58	13 672,89	0,00	5 120,74
1473858	N	0,00	A-1	28 021,24	6,73	F	Taux fixe à 6.01 %	5,996	3 136,73	1 826,17	0,00	444,41

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1474460	N	0,00	A-1	19 235,82	1,90	F	Taux fixe à 5.92 %	5,909	8 802,13	1 466,83	0,00	110,71
1493821	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 4.38 %	4,447	4 538,14	74,84	0,00	0,00
14978201	N	0,00	A-1	27 338,12	0,15	F	Taux fixe à 4.27 %	4,256	26 218,67	2 286,87	0,00	989,06
1510393	N	0,00	A-1	14 925,83	5,98	F	Taux fixe à 6.06 %	6,046	2 004,75	981,01	0,00	12,56
1576898	N	0,00	A-1	41 469,10	10,57	F	Taux fixe à 5.16 %	5,161	2 752,60	2 281,84	0,00	927,25
1577651	N	0,00	A-1	10 842,50	1,23	F	Taux fixe à 4.75 %	4,746	6 815,45	758,77	0,00	135,91
1577652	N	0,00	A-1	11 245,78	0,90	V	(Euribor 12M + 0.14)-Floor -0.14 sur Euribor 12M	3,086	10 973,64	673,59	0,00	46,89
1590300	N	0,00	A-1	72 179,15	1,48	V	(Euribor 12M + 0.1)-Floor -0.1 sur Euribor 12M	2,489	34 949,07	1 292,53	0,00	1 595,34
1594364	N	0,00	A-1	16 705,72	2,23	F	Taux fixe à 3.7 %	3,694	6 991,98	780,54	0,00	8,58
20506902	N	0,00	A-1	142 711,19	11,00	F	Taux fixe à 2.35 %	2,344	11 241,30	3 519,30	0,00	0,00
20589904 ou 20891502	N	0,00	A-1	84 835,30	10,08	F	Taux fixe à 4 %	3,989	6 571,17	3 558,51	0,00	565,57
20725702 (ASSDEL)	N	0,00	A-1	82 845,45	6,50	F	Taux fixe à 1.4 %	1,397	12 090,59	1 265,81	0,00	0,00
20725703 (ASSDEL)	N	0,00	A-1	106 702,95	7,75	F	Taux fixe à 1.25 %	1,247	13 031,52	1 435,76	0,00	0,00
20891501	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 5.35 %	5,369	10 668,82	286,66	0,00	0,00
246855	N	0,00	A-1	8 584,32	0,75	F	Taux fixe à 3.83 %	3,824	8 267,59	645,43	0,00	82,20
287474	N	0,00	A-1	12 339,71	0,01	F	Taux fixe à 3.73 %	3,720	11 896,05	903,99	0,00	456,43
293593	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 3.73 %	3,729	24 682,03	920,64	0,00	0,00
3187272	N	0,00	A-1	50 418,16	3,57	F	Taux fixe à 3.97 %	4,014	12 230,39	2 338,42	0,00	372,52
3280981	N	0,00	A-1	82 538,31	9,98	F	Taux fixe à 4.99 %	5,045	6 220,20	4 373,46	0,00	68,64
3281339	N	0,00	A-1	118 631,70	5,07	F	Taux fixe à 4.45 %	4,499	16 930,51	6 116,30	0,00	4 985,83
3281930	N	0,00	A-1	44 677,40	10,07	F	Taux fixe à 4.91 %	4,898	3 278,52	2 294,88	0,00	396,08
3283801	N	0,00	A-1	81 513,08	15,23	F	Taux fixe à 4.8 %	4,787	3 548,95	4 019,73	0,00	54,34

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
3283801 regul ech 2018	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	2 795,70	4 772,98	0,00	0,00
37874801	N	0,00	A-1	56 972,56	6,96	F	Taux fixe à 3.78 %	3,771	6 982,02	2 319,29	0,00	89,73
38619101 (ASSDEL)	N	0,00	A-1	271 487,84	11,97	V	(Euribor 3M + 0.723) + Cap 3.197 sur Euribor 3M	3,261	18 256,24	9 095,05	0,00	291,39
4140989	N	0,00	A-1	40 887,14	6,73	F	Taux fixe à 1.67 %	1,666	5 675,59	742,17	0,00	9,48
4443931	N	0,00	A-1	199 849,96	13,57	F	Taux fixe à 1.99 %	1,985	12 275,09	4 221,29	0,00	1 712,32
4458001	N	0,00	A-1	122 621,30	8,73	F	Taux fixe à 1.65 %	1,646	12 921,90	2 156,78	0,00	28,10
5709895-1	N	0,00	A-1	234 625,19	13,40	F	Taux fixe à 1.68 %	1,676	15 357,95	4 103,29	0,00	383,22
5873668 -2	N	0,00	A-1	27 892,19	13,48	F	Taux fixe à 1.89 %	1,885	1 726,36	559,79	0,00	270,90
6520801	N	0,00	A-1	187 558,19	12,41	V	(Euribor 3M + 0.2)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,284	12 155,91	5 938,33	0,00	690,53
8734882	N	0,00	A-1	68 998,88	16,90	F	Taux fixe à 3.52 %	3,559	2 917,62	2 527,75	0,00	242,87
8887557-1	N	0,00	A-1	58 646,37	2,65	F	Taux fixe à 4.32 %	4,311	19 665,26	3 067,34	0,00	246,31
9263707	N	0,00	A-1	66 234,96	9,73	F	Taux fixe à 4.68 %	4,668	5 245,56	3 254,12	0,00	43,05
9358841	N	0,00	A-1	88 040,09	10,32	F	Taux fixe à 4.28 %	4,269	6 510,29	3 943,19	0,00	680,36
9358841 regul ech 2018	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	3 967,47	3 872,64	0,00	0,00
9403204	N	0,00	A-1	63 628,43	10,65	F	Taux fixe à 4.09 %	4,079	4 623,68	2 721,20	0,00	253,01
9792338	N	0,00	A-1	81 966,82	12,82	F	Taux fixe à 1.48 %	1,476	5 677,04	1 265,72	0,00	219,04
9894721	N	0,00	A-1	327 354,88	8,40	F	Taux fixe à 1.67 %	1,666	33 451,46	6 025,47	0,00	3 264,91
A 0110590000	N	0,00	A-1	141 887,37	6,15	F	Taux fixe à 3.72 %	3,761	17 434,20	6 009,08	0,00	4 533,93
A0108208	N	0,00	A-1	240 387,90	14,15	F	Taux fixe à 4.79 %	4,843	16 025,86	12 452,80	0,00	9 883,34
A0109763000	N	0,00	A-1	14 311,57	5,15	F	Taux fixe à 4.53 %	4,580	2 032,67	750,68	0,00	556,47
A0110433000	N	0,00	A-1	106 134,62	10,07	F	Taux fixe à 3.98 %	4,024	7 552,61	4 587,60	0,00	3 989,48

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
A0110511000 (ASSDEL)	N	0,00	A-1	182 840,46	6,01	F	Taux fixe à 3.54 %	3,579	22 630,58	7 374,70	0,00	6 508,51
A0110607000	N	0,00	A-1	119 915,74	6,15	F	Taux fixe à 3.64 %	3,680	17 130,82	5 057,78	0,00	3 746,57
A0111953	N	0,00	A-1	274 131,25	7,15	F	Taux fixe à 4.91 %	4,896	27 452,17	14 807,75	0,00	11 403,48
A0113119 (ASSDEL)	N	0,00	A-1	93 931,24	13,07	F	Taux fixe à 4.77 %	4,823	5 134,07	4 791,05	0,00	4 231,60
A0113295-1	N	0,00	A-1	144 512,54	9,90	F	Taux fixe à 4.06 %	4,049	11 494,69	6 160,36	0,00	570,42
A0114045000	N	0,00	A-1	137 242,93	20,48	F	Taux fixe à 3.99 %	3,979	4 250,95	5 582,53	0,00	76,06
A0115193000	N	0,00	A-1	618 909,86	11,98	V	(Euribor 3M + 1.33)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,570	47 261,50	29 501,93	0,00	541,13
A0116190000	N	0,00	A-1	15 379,55	2,23	F	Taux fixe à 0.87 %	0,869	5 038,35	177,64	0,00	102,21
A0116290000	N	0,00	A-1	378 654,50	14,98	F	Taux fixe à 1.57 %	1,566	22 218,60	6 163,31	0,00	82,57
A0117542000	N	0,00	A-1	65 277,84	23,46	F	Taux fixe à 2.4 %	2,427	2 777,76	1 630,60	0,00	69,63
A0117550000	N	0,00	A-1	68 570,93	18,07	F	Taux fixe à 2.05 %	2,044	2 928,04	1 465,73	0,00	1 308,09
A0117755000	N	0,00	A-1	527 045,39	18,23	F	Taux fixe à 1.82 %	1,815	23 048,70	10 011,71	0,00	7 327,39
A0120052	N	0,00	A-1	209 536,07	4,15	F	Taux fixe à 4.65 %	4,702	43 533,63	11 166,41	0,00	974,34
AR010130 regul ech 01/02/2018	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	3 901,58	459,37	0,00	0,00
AR010135 (AR01135)	N	0,00	A-1	16 110,07	1,08	F	Taux fixe à 3.4 %	3,388	7 659,98	808,18	0,00	500,57
AR010166 regul ech 25/02/2018	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	8 415,93	5 259,09	0,00	0,00
AR010171	N	0,00	A-1	127 478,59	8,23	F	Taux fixe à 4.7 %	4,752	11 145,67	6 605,84	0,00	4 676,69
AR010182000	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 4.52 %	4,570	915,14	10,57	0,00	0,00
AR010215	N	0,00	A-1	62 068,40	13,25	F	Taux fixe à 4.88 %	4,867	3 044,84	3 177,53	0,00	2 263,29
AR010215 regul ech 01/04/2018	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	2 399,39	3 822,98	0,00	0,00
AR010243000/001 (ASSDEL)	N	0,00	A-1	43 459,87	7,98	F	Taux fixe à 4.01 %	4,055	4 509,94	1 881,86	0,00	29,05
AR010243000/002 (ASSDEL)	N	0,00	A-1	137 322,72	8,40	F	Taux fixe à 4.02 %	4,065	13 263,29	5 935,83	0,00	552,04
AR010281	N	0,00	A-1	9 162,23	1,15	F	Taux fixe à 3.9 %	3,888	4 324,77	525,99	0,00	302,74
AR010317	N	0,00	A-1	56 085,89	2,25	F	Taux fixe à 4.37 %	4,362	17 152,06	3 200,50	0,00	1 831,40

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
AR010317 regul ech 01/04/2019	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	14 454,85	5 897,71	0,00	0,00
AR013263	N	0,00	A-1	50 186,64	7,15	F	Taux fixe à 6.1 %	6,083	4 762,03	3 351,87	0,00	2 593,68
AR013263 regul ech 25/02/2018	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	3 541,73	4 572,17	0,00	0,00
CO0561 ex 158753 (ASSDEL)	N	0,00	A-1	12 500,00	0,77	V	(TAG 12M(Postfixé) + 0.1)-Floor -0.1 sur TAG 12M(Postfixé)	3,030	12 500,00	718,93	0,00	110,33
LT080512	N	0,00	A-1	451 638,00	13,79	F	Taux fixe à 3.4 %	3,438	23 189,50	16 323,52	0,00	3 241,76
MIN519017EUR-001	N	0,00	A-1	0,00	0,00	V	(Euribor 3M + 0.16)-Floor -0.16 sur Euribor 3M	1,835	47,44	0,22	0,00	0,00
MIN519703EUR (ASSDEL)	N	0,00	A-1	100 318,25	13,00	V	(Euribor 3M-Floor -0.35 sur Euribor 3M) + 0.35	3,578	5 611,00	2 981,79	0,00	1 091,67
MIN519711EUR	N	0,00	A-1	40 556,16	11,42	F	Taux fixe à 4.72 %	4,708	2 472,82	2 030,97	0,00	1 111,33
MIN519712EUR	N	0,00	A-1	26 879,42	11,42	F	Taux fixe à 4.11 %	4,099	1 707,45	1 174,92	0,00	641,37
MIN521812EUR/001	N	0,00	A-1	313 939,46	13,83	V	(Euribor 3M + 0.14)-Floor -0.14 sur Euribor 3M	3,326	22 424,24	9 648,09	0,00	2 149,44
MIN521812EUR/002	N	0,00	A-1	466 666,88	13,83	V	(Euribor 3M + 0.14)-Floor -0.14 sur Euribor 3M	3,326	33 333,32	14 341,75	0,00	3 195,11
MIN521812EUR/003	N	0,00	A-1	466 666,88	13,83	V	(Euribor 3M + 0.14)-Floor -0.14 sur Euribor 3M	3,326	33 333,32	14 341,75	0,00	3 195,11
MIN522217EUR/001	N	0,00	A-1	59 721,82	13,08	F	Taux fixe à 4.69 %	4,677	2 973,92	2 940,43	0,00	2 559,76
MIN522222EUR	N	0,00	B-1	0,00	0,00	C	Taux fixe 4.91% à barrière 6% sur Euribor 3M(Postfixé) (Marge de 0.29%)	0,000	1 527,39	19,17	0,00	0,00
MIN522797EUR (ASSDEL)	N	0,00	B-1	406 899,79	14,92	C	Taux fixe 4.02% à barrière 5% sur Euribor 3M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	4,065	17 815,18	17 040,48	0,00	1 363,11

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MON518245EUR (ASSDEL)	N	0,00	A-1	23 908,14	1,83	F	Taux fixe à 7.06 %	7,042	10 785,10	2 449,34	0,00	276,63
MON518246EUR (ASSDEL)	N	0,00	A-1	43 499,86	4,42	F	Taux fixe à 3.7 %	3,692	9 666,68	1 833,04	0,00	129,65
MON518247EUR (ASSDEL)	N	0,00	A-1	46 455,24	5,50	F	Taux fixe à 3.3 %	3,292	7 220,55	1 682,57	0,00	379,00
MON519333EUR/0520173/001	N	0,00	A-1	37 110,33	11,08	F	Taux fixe à 4.35 %	4,338	2 506,15	1 682,81	0,00	264,56
MON519335EUR	N	0,00	A-1	79 301,30	1,83	F	Taux fixe à 4.55 %	4,540	37 039,58	4 667,49	0,00	591,34
MON519336EUR/0520176/001	N	0,00	A-1	71 080,37	7,92	F	Taux fixe à 0.95 %	0,950	8 511,63	725,87	0,00	56,27
MON519458EUR	N	0,00	A-1	53 012,53	1,17	F	Taux fixe à 3.99 %	3,985	40 555,50	3 131,58	0,00	170,39
MON519661EUR	N	0,00	A-1	84 256,68	13,25	F	Taux fixe à 5.18 %	5,166	4 036,59	4 573,59	0,00	3 261,25
MON519672EUR regul ech 01/02/2018	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	1 025,03	3 376,60	0,00	0,00
MON519672EUR/0520521/001	N	0,00	A-1	46 742,32	17,08	F	Taux fixe à 6.26 %	6,242	1 388,63	3 013,00	0,00	2 674,10
MON519675EUR	N	0,00	A-1	46 527,77	11,50	F	Taux fixe à 3.33 %	3,321	3 185,21	1 615,95	0,00	383,04
MON520888EUR	N	0,00	A-1	58 760,83	1,42	F	Taux fixe à 4.39 %	4,383	27 540,34	3 788,62	0,00	1 497,60
MON522075EUR	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 5.9 %	5,891	5 521,45	325,74	0,00	0,00
MON522107EUR	N	0,00	A-1	26 726,72	3,00	F	Taux fixe à 3.75 %	3,740	6 050,34	1 229,14	0,00	999,47
MON522108EUR	N	0,00	A-1	9 705,13	0,08	F	Taux fixe à 4.87 %	4,857	9 254,47	923,33	0,00	431,23
MON522711EUR	N	0,00	A-1	56 503,17	1,08	F	Taux fixe à 3.56 %	3,548	26 803,38	2 965,71	0,00	1 838,30
MON522916EUR	N	0,00	A-1	82 598,61	4,92	F	Taux fixe à 3.6 %	3,640	14 196,83	3 340,21	0,00	247,80
MON524781EUR	N	0,00	A-1	12 927,84	2,17	F	Taux fixe à 4.22 %	4,214	3 965,11	712,88	0,00	453,12
MON540996EUR	N	0,00	A-1	797 801,69	8,08	F	Taux fixe à 1.6 %	1,596	89 754,83	13 664,17	0,00	2 092,02
MON544097EUR	N	0,00	A-1	1 750 000,00	8,58	V	(Euribor 3M + 0.43)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,611	200 000,00	60 510,01	0,00	12 827,50
MPH520604EUR	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 4.99 %	4,990	14 405,06	451,90	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		14 070 924,45					1 589 619,08	526 519,21	0,00	151 720,29

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
MINS22222EUR	SFIL CAFFIL	25 735,33	0,00	1	4,25		Taux fixe 4.91% à barrière 6% sur Euribor 3M(Postfixé) (Marge de 0.29%)	Taux fixe 4.91% à barrière 6% sur Euribor 3M(Postfixé) (Marge de 0.29%)	0,00		0,000	19,17	0,00	0,00
MINS22797EUR (ASSDEL)	SFIL CAFFIL	501 644,24	406 899,79	1	30,00		(Euribor 3M-Floor -0.15 sur Euribor 3M) + 0.15	Taux fixe 4.02% à barrière 5% sur Euribor 3M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	478 281,58	Taux fixe 4.02% à barrière 5% sur Euribor 3M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	4,065	17 040,48	0,00	2,89
TOTAL (B)		527 379,57	406 899,79						478 281,58			17 059,65	0,00	2,89
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
038-200018166-20240624-DEL-2024-0186-DE
Date de télétransmission : 08/07/2024
Date de réception préfecture : 08/07/2024

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverte éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL GENERAL		527 379,57	406 899,79						478 281,58			17 059,65	0,00	2,89

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	105	0	0	0	0	
	% de l'encours	97,15	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	13 664 024,66	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	2,89	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	406 899,79	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Accusé de réception en préfecture
A038202318166-20240624-DEL-2024-0186-DE
Date de télétransmission : 08/07/2024
Date de réception préfecture : 08/07/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégocia-tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con-trat initial	Con-trat rené-gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
-----------------	------------------------------------	-------------------------------	-----------------------

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	23-11-2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Concessions et droits similaires, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	2	23/11/2020
L	Frais d'études, de recherche et de développement	5	23/11/2020
L	Frais d'insertion	5	23/11/2020
L	Matériel de bureau et matériel informatique	3	23/11/2020
L	Vélos, scooters..	3	23/11/2020
L	Véhicules légers	6	23/11/2020
L	Camions et et véhicules industriels	8	23/11/2020
L	Mobiliers	10	23/11/2020
L	Autres immobilisations corporelles	10	23/11/2020
L	Matériel techn et électronique: organes de régul appareils de laboratoire, install traitement	7	23/11/2020
L	Installation et matériel de chauffage, appareils de levage, installations de ventilation	15	23/11/2020
L	Matériel électromécanique	10	23/11/2020
L	Compteurs	10	23/11/2020
L	Travaux électriques et automatismes	10	23/11/2020
L	Batiments legers, abris garages ateliers	15	23/11/2020
L	Amenagt de batiments et de terrains, installations électriques et téléphoniques	20	23/11/2020
L	Construction (bâtiments durables)	40	23/11/2020
L	Ouvrages de génie civil	40	23/11/2020
L	Réseaux d'eau et d'assainissement	50	23/11/2020
L	Postes de refoulement ou de relevage	20	23/11/2020
L	Chambres à vannes, puits, réservoirs	40	23/11/2020
L	Subventions d'équipement versées aux personnes de droit privé	5	23/11/2020
L	Subventions d'équipement versées aux organismes publics	15	23/11/2020
L	Subventions transférables reprises des syndicats dissous et des communes	30	23/11/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		9 885,00	9 885,00	0,00	9 885,00
CET (Compte épargne Temps)	0,00	31/12/2023	9 885,00	9 885,00	0,00	9 885,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		9 885,00	9 885,00	0,00	9 885,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.
(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		2 965 000,00	I 2 801 824,75
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 750 000,00	1 589 619,08
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 750 000,00	1 589 619,08
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 215 000,00	1 212 205,67
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	1 215 000,00	1 212 205,67
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 801 824,75	1 214 043,43	0,00	4 015 868,18

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		9 837 328,40	III 2 813 961,74
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		9 837 328,40	2 813 961,74
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	72 863,43
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	2 337,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	0,00	48 980,72
28125	Aménagement Terrains bâtis	0,00	310,70
28131	Bâtiments	0,00	789,80
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	18 214,77
28138	Aménagement Autres constructions	0,00	794,21
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	48,89
28153	Installations à caractère spécifique	2 950 000,00	694 797,69
28154	Matériel industriel	0,00	33 802,46
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	172 647,07
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	5 978,57
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	170 695,56
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	1 538 521,76
28178	Autres immos corporelles (mad)	0,00	17 748,46
28181	Installations générales, agencements	0,00	3 401,85
28182	Matériel de transport	0,00	25 847,49
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	3 261,86
28184	Mobilier	0,00	558,46
28188	Autres	0,00	2 360,99
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	6 887 328,40	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 813 961,74	0,00	7 935 586,33	0,00	10 749 548,07

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 4 015 868,18
Ressources propres disponibles	IV 10 749 548,07
Solde	V = IV – II (3) 6 733 679,89

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Assainissement (1)
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	3 810 702,41
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie,)	745 631,48
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	26 274,03
6068	Autres matières et fournitures	39 971,85
611	Sous-traitance générale	2 665 320,06
6135	Locations mobilières	12 634,33
6137	Redevances, droits de passage et servitudes diverses	5 110,90
61521	Bâtiments publics	90 459,63
61523	Réseaux	214 232,13
61528	Autres	1 667,07
61558	Autres biens mobiliers	12 599,95
618	Divers	-10 300,00
6228	Divers	1 613,50
6281	Concours divers (cotisations)	434,30
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 053,18
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	86 806,45
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	86 806,45
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		3 897 508,86
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERALES DEPENSES		3 897 508,86

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 120 905,20
70613	Participations pour assainissement collectif	1 120 905,20
74	Subventions d'exploitation	142 223,71
741	Primes d'épuration	142 223,71
75	Autres produits de gestion courante	3 456 523,17
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	3 421 596,11
7588	Autres	34 927,06
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	19 787,51
778	Autres produits exceptionnels	19 787,51
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		4 739 439,59
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00

Accusé de réception en préfecture
08/07/2024 16:24:49
DRE-2024-0186-DE
Date de télétransmission : 08/07/2024
Date de réception préfecture : 08/07/2024

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
Total des recettes d'ordre		0,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		4 739 439,59

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.
(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.
(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Divers (1)
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		0,00

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Informatique (1)
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		0,00

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Assainissement⁽¹⁾
 (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	258 659,83
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 616 802,08
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées.	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		2 875 461,91
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		2 875 461,91

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	94 583,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		94 583,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		94 583,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Divers⁽¹⁾
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées.	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		0,00

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	16 090,15
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		16 090,15
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		16 090,15

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Informatique(1)
 (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 785,51
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées.	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		2 785,51
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		2 785,51

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Assainissement (1)
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERALE DES DEPENSES		0,00

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Assainissement⁽¹⁾
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		0,00

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	146 305,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	7 194,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		153 499,60
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		153 499,60

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A5.3.1

A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D’INVESTISSEMENT	A5.3.2

A5.3.2 – SECTION D’INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Accusé de réception en préfecture
A038-2023-18166-20240624-DEL-2024-0186-DE
Date de télétransmission : 08/07/2024
Date de réception préfecture : 08/07/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D’OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
13/02/2020	AUTOSURVEILLANCE EU - INTERCO	79 518,34	0,00	50
19/06/2020	LIAISON PLANTEE UDEP ST ISM-MONTB	2 897 965,24	0,00	50
06/11/2020	VACQUI-1242-matériel de transport	16 597,36	7 963,29	6
13/11/2020	REHABASS-50040-2020	16 603,89	464,47	40
19/11/2020	SEP RUE DU MANIGLIER PONTCHARRA	333 100,52	0,00	50
26/03/2021	REHABASS-01856-autres immos	6 960,33	542,54	20
25/05/2021	RENOV CONDUITE ASST-RUE GAMBETTA VB	57 228,98	0,00	50
21/09/2021	SEPARASS-50750-2021	279 637,38	0,00	50
05/10/2021	RENOVASS-50920-2021	178 724,53	0,00	50
10/03/2022	AUTOSURVEILLANCE PRE TORCHON-PONTCH	38 085,85	0,00	50
23/03/2022	ACC OPE AMGT IMPREVUS EU-INTERCO URBAASS	29 198,87	0,00	50
24/06/2022	CONDUITES INCENDIE PONT BRIGNOUD VB	132 868,85	0,00	50
30/08/2022	LE NEZIOU MISE EN SEPARATIF GONCELIN	17 103,82	0,00	50
29/09/2022	MISE CONFORMIT SYST ASS AQUAPOLE/EX-SIEC	125 568,81	0,00	50
03/10/2022	RENF EP/SUPP PERRIERE/REJ EU PAPET-PONTCH	90 222,31	0,00	50
11/10/2022	ETUDE COMPL REJETS SECS ALLEVAR	10 510,34	0,00	50
10/11/2022	MISE SEP COLL UNI FAILLES-BAYETTE TOUVET	10 567,00	0,00	50
24/11/2022	TVX EXT EU RUE LUMIERE ET	146 767,23	0,00	50
09/02/2023	REPRISE RES TEMPLIERS PONTCH 22-677	10 107,45	0,00	50
09/02/2023	AMGMT PARK STEP PRE LACOUR ST HILAIRE	8 247,49	0,00	20
09/02/2023	CLOTURE STEP PRE LACOUR 22-692	7 957,60	0,00	20
07/03/2023	30 COMPTEURS ALTAIR V4	1 295,28	0,00	10
07/03/2023	S4W TELEGESTION PR NARCISSES FROGES	2 012,00	0,00	7
07/03/2023	MATERIEL AUTOSURV ST PONTCH-LUMBIN	624,00	0,00	7
08/03/2023	MAT ELEC ARMOIRE PR GLAIRONS LA PIERRE	45,60	0,00	20
08/03/2023	FOUR LLG-UNIOVEN STEP PONTCHARRA	1 298,00	0,00	7
08/03/2023	POMPE AMEREX PR GLAIRONS LA PIERRE	6 850,00	0,00	20
08/03/2023	COFFRET ARMOIRE TYPE PR 22-749	777,24	0,00	50
14/03/2023	CLOTURE PR ZAC HERON LA ROCHETTE	1 288,23	0,00	20
15/03/2023	BLADE SIGNERE PS3 STEP PONTCH-LUMBIN	164,27	0,00	7
15/03/2023	SONDE PHD SORTIE STEU PONTCH	1 358,00	0,00	7
15/03/2023	5 AUTOMATES S4W-DO PR PONTCH 22-904	9 367,50	0,00	7
15/03/2023	RACC EU RES PAQUET/VEILLE EGLISE SVM	80,00	0,00	1
16/03/2023	AUTOMATES STEU LUMBIN	24 995,00	0,00	50
16/03/2023	SEP/RENOV CONDUITE MANIGLIER PONTCH	3 128,72	0,00	50
16/03/2023	SEPARAT IMP POTERIE FLACHERE	511,00	0,00	50
06/04/2023	PLUVIOMETRE ASST PONTCHARRA 23-0128	1 883,00	0,00	7
11/04/2023	19026TRX03 SEPARAT RESEAU ASSAIN(REPORT)	243 306,10	0,00	50
11/04/2023	ACHAT TRAPPE POSTE REFOULEMENT L(REPORT)	5 867,80	0,00	50
11/04/2023	SEPAR PAPET PONTCH	87 729,04	0,00	50
11/04/2023	19008MOE03/4 COMPL R NEZIOU GONC 22-829	14 187,84	0,00	50
11/04/2023	21054AEP04 VARIAT PPES STEU LUMB 23-0183	2 820,00	0,00	50
20/04/2023	18044CPT01 FDS PRO BC GLOBAL LOT(REPORT)	1 550,48	0,00	10
27/04/2023	18044CPT01 COMPTEUR VITESS FLOSTAR DN100	986,88	0,00	10
04/05/2023	METROLOGIE RESEAU ASS CNE ALLEVAR	9 200,00	0,00	50
04/05/2023	SYSTEME 2 ROUE CAMERA MINCAM 360° + MCS0	350,00	0,00	7
05/05/2023	CAMERA INSPECT RESEAU ASSAINT	16 134,80	0,00	7
11/05/2023	REMPLACEMENT POMPE PR RENEVIER PONTCH	7 340,00	0,00	50
16/05/2023	CREATION RES EAUX USEES LA FRETTE/LE TOUJ	60 472,80	0,00	50
24/05/2023	MISE EN SEP FAILLES-BAYETTES LE TOUVET	181 984,59	0,00	50
02/06/2023	GORDE FROGES	4 930,13	0,00	50
02/06/2023	COMPL R NEZIOU GONC	1 529,89	0,00	50
05/06/2023	POMPE DU PR LES GRANGES A LA BUISSIÈRE	2 026,60	0,00	50
06/06/2023	ECRAN CTA STEU PLEYNET	2 588,07	0,00	20
07/06/2023	SERV EU L.LUMIERE CROLLES	63 887,51	0,00	50
03/07/2023	POSE REGARD DE VISITE ASSAINISSE(REPORT)	5 422,78	0,00	50
04/07/2023	PC LENOVO+EXT 5 ANS	2 725,40	0,00	5
06/07/2023	REMPLE PRELEVEUR ENTREE STEU PONTCH	7 030,78	0,00	20
25/07/2023	MAT ELEC CENTRE SECOURS STEP PONTCH	4 806,60	0,00	50
25/07/2023	ARMOIR ELEC PR LE CHEYLAS	1 345,63	0,00	50
25/07/2023	MATERIEL CATEC	3 088,50	0,00	7
28/07/2023	RACC EU RAT PATRON BARRAUX	5 489,35	0,00	50
28/07/2023	PLUVIOMETRE STEP PRE	2 074,30	0,00	50

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
31/07/2023	MESURE RES ASS ALLEVAR	3 030,00	0,00	50
31/07/2023	MODELISATION RESEAU ASS	3 835,00	0,00	50
31/07/2023	SOLDE CONTRAT DELEG LA FRETTE	38 582,42	0,00	50
03/08/2023	OPR LA FLACHERIE	921,80	0,00	50
09/08/2023	REPLAC TOURET COMBINE	738,00	0,00	7
09/08/2023	PROGRAMM + ENCODEUR SERR SALTO	1 034,55	0,00	20
17/08/2023	PC PORTABLE + MONITEUR	145,77	0,00	5
18/08/2023	PRELEVEUR STEP LUMBIN	13 749,60	0,00	50
21/08/2023	RPLCMT VARIATEURPPE PONTCHARRA	1 462,89	0,00	50
23/08/2023	PREST SUBAQUA STEU LUMB/TERRASSE	5 000,00	0,00	20
30/08/2023	VANNE STEU REVEL	1 369,00	0,00	20
31/08/2023	MOTOREDUCTEUR STEU PONTCH	1 387,14	0,00	20
05/09/2023	EQUIP DO PONTCH	13 688,50	0,00	50
08/09/2023	DEBITM MASSAR ST HILAIRE	2 980,50	0,00	20
12/09/2023	AGITAT STEU MONTBON	7 863,90	0,00	20
12/09/2023	POMPE A BOUES STEP PPR	455,00	0,00	20
13/09/2023	REHAB PR ECHELLE CROLLES	11 579,63	0,00	20
13/09/2023	REP MOTOREDUCTEUR STEP PRE LACOUR	5 043,50	0,00	20
25/09/2023	SUB 20182350 MISE EN SEPARATIF DU BOURG	3 990,00	0,00	30
06/10/2023	BARILLETS OUVRAGES REGIE 23-0164	6 273,51	0,00	20
23/11/2023	CHANGEMENT TAMPONS POSTE REFOULEMENT	62 958,00	0,00	50
23/11/2023	TRIANGLE MAGNET/BANDE REFLECHISSANTE	181,60	0,00	6
23/11/2023	REHABILITATION POSTE REFOULEMENT DU BERL	90 009,41	0,00	50
23/11/2023	VARIATEUR PR RENEVIER	2 879,71	0,00	50
28/11/2023	PC + Écrans	1 140,34	0,00	5
06/12/2023	DEBITMETRE DIAG PERM SA PONTCH	7 950,00	0,00	50
06/12/2023	PR ATOFINA FROGES	2 700,00	0,00	50
06/12/2023	SALTO SUR EQUIPEMENTS REGIE	7 035,51	0,00	20
06/12/2023	TREUILS LEVAGE AGIT STEP LUMBIN	1 040,00	0,00	7
06/12/2023	SUPPORT NOUV AERO STEP PONCH	990,00	0,00	20
06/12/2023	POTENCES POSTES SIEGE	9 498,50	0,00	50
06/12/2023	AGITATEUR STEP PONTCH	1 679,50	0,00	20
06/12/2023	AUTOMATES-ACCESSOIRES STEP	12 978,00	0,00	50
06/12/2023	TURBINE STEU PONTCH	7 300,25	0,00	20
06/12/2023	DEBITMETRE RAFOUR CROLLES	3 481,50	0,00	20
06/12/2023	AGITATEUR STEP LUMBIN	8 528,00	0,00	20
06/12/2023	PR EAUX CLAIRES BPU VB	11 081,55	0,00	50
06/12/2023	POMPE PR CHP ELYSEE VB	2 796,10	0,00	50
06/12/2023	MISE A NIVEAU SONDES	6 774,38	0,00	50
06/12/2023	MISE EN CONFORMITE DO	4 489,20	0,00	50
06/12/2023	REHAB PR LE FOUR CROLLES	12 338,38	0,00	50
07/12/2023	POMPE STEU PONTCH	1 043,00	0,00	20
31/12/2023	SUB 20235817 MSE SEP RES BOISSIEU	20 527,00	0,00	26
31/12/2023	SUB 20235820 MSE SEP CH DE LA COSSETTE	13 282,00	0,00	26
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		5 703 908,54	8 970,30	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
31/12/2023	Vehicule Citroën Berlingo EV-363-JN	0,00	6	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
08/09/2023	2031-2018-AMENAGEMENT EAU ST VINCENT	0,00	5	0,00	0,00	0,00	0,00
10/10/2023	2183-2018-FAUTEUIL DE BUREAU	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
16/11/2023	Frais d'etudes SIELT	9 297,51	5	9 297,51	0,00	0,00	0,00
Divers							
13/12/2023	2031-2018-PRESTATIONS METROLOGIE	71 441,14	5	0,00	71 441,14	71 441,14	0,00
13/12/2023	SDASS-529O-2019	174 869,38	5	0,00	174 869,38	174 869,38	0,00
13/12/2023	SDASS-529O-2020	56 299,20	5	0,00	56 299,20	56 299,20	0,00
TOTAL GENERAL		311 907,23					0,00

Accusé de réception en préfecture
08/20018166-20240804-DEL-2024-0186-DE
Date de télétransmission : 08/07/2024
Date de réception préfecture : 08/07/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D’IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l’urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

Accusé de réception en préfecture
08/07/2024 16:20:24 DEL-2024-0186-DE
Date de télétransmission : 08/07/2024
Date de réception préfecture : 08/07/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO	
	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	10 413 829,18
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résidu- elle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	10 413 829,18

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

Accusé de réception en préfecture
038202318166-20240624-DEL-2024-0186-DE
Date de télétransmission : 08/07/2024
Date de réception préfecture : 08/07/2024

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP
--------------------	--------------------------------------	---------------------------	--	--	---	-----------------------------------	-------------------------------

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		10,00	0,00	10,00	6,00	1,00	7,00
Adjoint administratif pal 1 cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif pal 2 cl	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif terr.	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Attaché	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Attaché principal	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		31,00	0,00	31,00	15,00	8,00	23,00
Adjoint technique pal 1 cl	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique pal 2 cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique territorial	C	12,00	0,00	12,00	5,00	2,00	7,00
Agent de maîtrise	C	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	4,00	0,00	4,00	0,00	5,00	5,00
Technicien principal de 1 cl	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien principal de 2 cl	B	3,00	0,00	3,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		41,00	0,00	41,00	21,00	9,00	30,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH	387	0,00	3-3-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	374	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	611	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien	B	TECH	452	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien	B	TECH	401	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien	B	TECH	397	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien	B	TECH	395	0,00	3-1	CDD
Technicien	B	TECH	431	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien principal de 2 cl	B	TECH	444	0,00	3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif terr.	C	ADM	367	0,00	3-a°	CDD
Agent de maîtrise	C	TECH	397	0,00	3-3-2°	CDD
Apprenti		OTR	0	0,00	A	A
Technicien	B	TECH	395	0,00	3-a°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 01/01/2018 - Concession	VEOLIA - Assainissement pour Chamrousse	VEOLIA Eau - Compagnie Générale des Eaux	Société en Commandite par Actions	0,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u> 27/05/2019 - Part en capital	SPL Eaux de Grenoble Alpes - Ex SIEC	Société Publique Locale Eaux de Grenoble Alpes	Société Publique Locale	60,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	117 865 495,44	106 508 728,19	0,00	106 508 728,19
RECETTES	117 865 495,44	110 378 285,46	0,00	110 378 285,46
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	68 995 108,29	25 844 364,32	4 738 026,46	30 582 390,78
RECETTES	68 995 108,29	18 028 482,85	278 537,56	18 307 020,41

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE / Numéro SIRET : 20001816600336				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	20 384 359,61	10 788 471,27	0,00	10 788 471,27
RECETTES	20 384 359,61	16 217 101,12	0,00	16 217 101,12
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	19 480 519,38	13 119 478,07	1 233 379,44	14 352 857,51
RECETTES	19 480 519,38	7 486 366,58	0,00	7 486 366,58

BUDGET BUDGET ANNEXE ASSAINT EN GESTION DIRECTE / Numéro SIRET : 20001816600310				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	18 309 800,42	9 081 731,73	0,00	9 081 731,73
RECETTES	18 309 800,42	11 626 034,85	0,00	11 626 034,85
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	19 268 020,03	8 771 030,19	1 214 043,43	9 985 073,62
RECETTES	19 268 020,03	4 045 989,24	0,00	4 045 989,24

BUDGET BUDGET ANNEXE SPANC CCPG / Numéro SIRET : 20001816600351				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	162 199,02	61 805,70	0,00	61 805,70
RECETTES	162 199,02	79 466,00	0,00	79 466,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	36 391,48	0,00	0,00	0,00
RECETTES	36 391,48	0,00	0,00	0,00

BUDGET BUDGET ANNEXE GESTION DECHETS / Numéro SIRET : 20001816600393				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	16 867 901,66	15 114 101,93	0,00	15 114 101,93
RECETTES	16 867 901,66	15 925 171,80	0,00	15 925 171,80
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	7 639 980,31	6 019 004,70	401 770,39	6 420 775,09

BUDGET BUDGET ANNEXE GESTION DECHETS / Numéro SIRET : 20001816600393				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
RECETTES	7 639 980,31	4 690 576,01	0,00	4 690 576,01

BUDGET BA MONTAGNES EN GESTION DELEGUEE / Numéro SIRET : 20001816600302				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	5 524 325,61	5 098 028,01	0,00	5 098 028,01
RECETTES	5 524 325,61	3 981 438,31	0,00	3 981 438,31
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	7 815 796,85	5 216 028,27	1 421 799,13	6 637 827,40
RECETTES	7 815 796,85	4 132 135,70	158 169,00	4 290 304,70

BUDGET BUDGET ANNEXE CAMPING INTERCOMMUNAL / Numéro SIRET : 20001816600039				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	436 499,40	297 691,41	0,00	297 691,41
RECETTES	436 499,40	255 466,71	0,00	255 466,71
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	209 696,57	150 438,97	141,84	150 580,81
RECETTES	209 696,57	113 997,02	0,00	113 997,02

BUDGET BA PEPINIERE ATELIER RELAIS COMMUNAUTAIRE / Numéro SIRET : 20001816600369				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 060 262,01	426 347,77	0,00	426 347,77
RECETTES	1 060 262,01	276 083,64	0,00	276 083,64
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	882 100,98	106 591,55	7 702,96	114 294,51
RECETTES	2 029 587,98	236 847,18	0,00	236 847,18

BUDGET BUDGET ANNEXE SERV MUTUALISES COMMUN / Numéro SIRET : 20001816600278				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	486 272,01	417 588,53	0,00	417 588,53
RECETTES	486 272,01	381 817,62	0,00	381 817,62
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	34 216,01	0,00	0,00	0,00

BUDGET BUDGET ANNEXE ZONES COMMUNAUTAIRES / Numéro SIRET : 20001816600286				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	8 605 276,00	4 178 261,70	0,00	4 178 261,70
RECETTES	8 605 276,00	3 724 476,81	0,00	3 724 476,81
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	25 466 650,81	3 794 789,36	0,00	3 794 789,36
RECETTES	25 466 650,81	1 332 477,88	0,00	1 332 477,88

BUDGET BA EHPAD BELLE VALLEE / Numéro SIRET : 20001816600120				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)

EXPLOITATION				
DEPENSES	6 436 809,60	5 977 730,85	0,00	5 977 730,85
RECETTES	6 436 809,60	5 977 730,85	0,00	5 977 730,85
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET BUDGET ANNEXE ACCUEIL DE JOUR / Numéro SIRET : 20001816600385				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	223 478,94	191 181,79	0,00	191 181,79
RECETTES	223 478,94	188 884,77	0,00	188 884,77
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	196 362 679,72	158 141 668,88	0,00	158 141 668,88
RECETTES	196 362 679,72	169 011 957,94	0,00	169 011 957,94
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	149 794 264,70	63 021 725,43	9 016 863,65	72 038 589,08
RECETTES	150 975 967,71	40 066 872,46	436 706,56	40 503 579,02
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	346 156 944,42	221 163 394,31	9 016 863,65	230 180 257,96
TOTAL AGREGE DES RECETTES	347 338 647,43	209 078 830,40	436 706,56	209 515 536,96

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 74
 Nombre de membres présents : 48
 Nombre de suffrages exprimés : 64
 VOTES :
 Pour : 64
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 18/06/2024

Présenté par (1) Le Président,
 A Espace Agora le 24/06/2024
 (1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
 A Espace Agora, le 24/06/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ARMANET cédrick	
AYACHE Patrick (Pvr à A. FRAGOLA)	
BAGA Patricia	
BASSET Michel	
BAUDAIN Philippe	
BEAU Patrick (Pvr à C. MONTEIL)	
BELLINI Patricia	
BENOIT Claude	
BENZEGHIBA Zakia	
BERNIGAUD François (Pvr à C. CONRY)	
BESSON Anne-Françoise	
BONNET Clément	
BONNET Dominique	
BORG Christophe	
BOURDELAIN Coralie (Pvr A. BESSON)	
CHAMON Karim (Pvr à R. MILLET)	
CLAPPAZ Jean-François	
COHARD Alexandra	
COHARD Roger	
CONRY Cécile	
CURT Isabelle (Représentée par JL ROUX)	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

DESTANNE DE BERNIS Brigitte	
DULONG Brigitte	
DUPON Agnès (Pvr à O. ROZIAU)	
DURET Christophe	
ENGRAND Christophe	
FEROTIN Thierry	
FLAMAND Michèle (Pvr à D. BONNET)	
FORTE Pierre (Pvr à F. MIDALI)	
FRAGOLA Annie	
GADEL Nelly	
GELLENS Claudine	
GENESTIER Philippe (Pvr à C. BENOIT)	
GENTY Ilona	
GERBAUX Martin	
GONNET André	
GUICHARD Annick	
GUILLUY Alain	
JACQUIN Mylène (Pvr à M. KOHLY)	
JURADO Joseph	
KOHLI Martine	
LATARGE Richard	
LENOIRE Hervé (Pvr à P. BAGA)	
LORENTZ Julien	
LORIMIER Philippe	
MATHIEU Marie-Béatrice	
MEGRET Christelle	
MIDALI Françoise	
MILLET Régine	
MONTEIL Clara	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

OLLEON François	
PETEX Valérie	
POMMELET Serge	
QUINETTE MOURAT Claire (pvr à M. GERBEAUX)	
RACCURT Guillaume (Pvr à C. GELLENS)	
REBBOAH Sidney	
REBUFFET GIRAUD Franck	
RIVENS Sophie	
ROBIN Cécile	
ROZIAU Olivier	
SALVETTI Olivier	
SOMME Franck (Pvr à M. VENTURINI)	
SORREL Brigitte	
STEFANI François	
SUSZYLO Christophe	
TABET Youssef (Pvr à N. GADEL)	
TANI Annie	
THERY Laurence	
TORRECILLAS Jean-Claude	
VENTURINI Martine	
VIDEAU Françoise	
VILLARINO Régine (Représentée par R.GIRAUD)	
VYNCK Damien (Pvr à C. ROBIN)	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 03/07/2024, et de la publication le 03/07/2024
 A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Conseil Communautaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.